

# Structures d'éveil et de socialisation des petits

Dernière mise à jour juillet 2006

*A la naissance de leur enfant, handicapé ou non, les parents, que ce soit dans le cadre d'une recherche de mode de garde ou dans un souci d'apporter une éducation et un éveil dès le plus jeune âge, doivent connaître les différents lieux d'accueil collectif.*

## POUPONNIERE

- Accueil de jour et de nuit des enfants de moins de 3 ans qui ne peuvent ni rester au sein de leur famille ni bénéficier d'un placement familial surveillé ; 2 sortes d'établissements sont proposées:
  - les pouponnières à caractère social qui accueillent des enfants ne nécessitant pas de soins médicaux
  - celles à caractère sanitaire qui accueillent des enfants nécessitant des soins médicaux

## CRECHE

- Structure permanente de garde d'enfants pendant la journée durant le travail des parents :
- Crèche collective
  - adaptée aux petits âgés de 2 mois à 3 ans
  - un éducateur dans le personnel si plus de 40 enfants
  - rôle : développer les capacités de l'enfant et son apprentissage de la vie en groupe tout en respectant son rythme, proposer des activités d'éveil et une ouverture vers l'extérieur en liaison avec d'autres lieux éducatifs et ludiques
- Crèche familiale
  - regroupe des assistantes maternelles encadrées par une équipe de professionnels
  - accueil de l'enfant chez une assistante maternelle 1 ou 2 fois par semaine dans des locaux adaptés où un éducateur propose des activités d'éveil
  - environnement familial avec, certains jours, les stimulations qu'apporte une collectivité
- Crèche parentale
  - structure gérée spécifiquement par une association de parents qui participent à la garde des enfants avec le soutien d'un personnel qualifié
  - les parents participent à la gestion et à l'animation
  - activités d'éveil au sein d'un petit groupe et dans une ambiance familiale
- Admission d'enfants handicapés :
  - après accord du médecin de la crèche
  - plus facile si le handicap est léger

## HALTE-GARDERIE

- Structure permanente d'accueil occasionnel ou à temps partiel
  - pour enfants âgés de 3 mois à 6 ans
  - durée d'accueil de quelques heures à un maximum de 3 demi-journées par semaine
  - fonctionnement souple adapté aux parents qui ne travaillent pas
- Activités de communication et d'éveil et préparation à l'entrée à l'école maternelle
- Admission d'enfants handicapés
  - après accord du médecin responsable



## **JARDIN D'ENFANTS**

- Etablissement de garde d'enfants jusqu'à 6 ans, ouvert tous les jours de semaine
- Activités d'éveil et de loisirs en individuel ou collectivement
- Les parents peuvent décider avec le personnel la mise en place d'un projet éducatif
- Admission d'enfants handicapés sur avis du médecin rattaché à l'établissement

## **LU DOTHEQUE**

- Espace d'éveil par le jeu (n'est pas un lieu de garde)
- Lieu de rencontres pour les parents (associés aux activités) et pour les enfants

## **CENTRE DE LOISIRS MATERNELS**

- Structure éducative pour accueillir de manière habituelle et collective des enfants de 4 à 6 ans à l'occasion des loisirs, les mercredis, les petites et grandes vacances
- Admission autorisée par le représentant de l'Etat du département et après avis du médecin responsable du service départemental de la Protection Maternelle et Infantile

## **LIEU D'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS**

- Accueil des enfants à partir de 4 ans, accompagnés obligatoirement d'une personne familière
- Jeux, échanges et plaisir d'être ensemble
- Présence de travailleurs sociaux, psychiatres, psychanalystes, psychologues, éducateurs
- 3 objectifs :
  - socialisation
  - préparation à la séparation
  - prévention des troubles psychologiques liés à la relation parent-enfant

## **ASSISTANTE MATERNELLE**

- Personne agréée qui accueille à son domicile des enfants, moyennant rémunération
- La professionnalisation s'est fortement développée
- Statut professionnel

